





durant lesquelles elles ont reçu chaque année un complet (c'est-à-dire trois pagnes cousus) et une somme de 10.000 à 15.000 F.CFA pour l'achat et la constitution de leur batterie de cuisine (marmites, mortiers, etc.). Enfin on sait que la préparation culinaire de repas pour des familles bien souvent de plus de 10 personnes est une longue affaire, qui prend beaucoup de temps tôt le matin et tard le soir, et ne laisse donc guère la possibilité de cultiver avec soin un jardin maraîcher. Ces différents éléments expliquent en fin de compte aisément une arrivée tardive des femmes dans l'activité maraîchère : à la fois par manque de motivation (elles n'ont pas à rechercher des ressources monétaires régulières pour l'achat des condiments, ou encore pour renouveler leur batterie de cuisine et leurs pagnes), et par manque de temps « libre ».

Inversement la prédominance d'individus masculins particulièrement jeunes se comprend en regard des charges qu'ils doivent assumer. D'après les discussions auprès de ces jeunes, les chefs de famille assurent de moins en moins les frais de fiançailles des fils. Ce sont aux jeunes de trouver eux-mêmes les ressources nécessaires au paiement de la dot, c'est-à-dire aux frais de fiançailles qui dans les villages senoufo comprennent à la fois un ensemble de journées de travail sur les champs du père de la fiancée, des dons en nature au moment des fêtes (cuvettes de mil, riz, sucre et le paiement d'un complet pour la fiancée) et une somme d'argent d'environ 15.000 F.CFA afin que la fiancée se constitue son trousseau de ménagère et de cuisinière. La période de fiançailles peut durer de 4 à 12 ans selon l'âge de la fiancée choisie et la décision de la date du mariage par le beau-père. Aussi les jeunes maraîchers sont en majorité des fiancés, de jeunes mariés ayant commencé leur jardin au moment de leurs fiançailles, ou encore des célibataires recherchant un début d'autonomie pour l'achat de leurs habits, les réparations de leur vélos et à terme leurs futures fiançailles. Le tableau n° 1 résume ces différences de statuts familiaux des exploitants selon leur sexe, qui sont aussi des différences en terme de développement et de dynamique des exploitations maraîchères.

Statut familial de l'exploitant maraîcher	Célibataire	Fiancé	Marié	Veuf	Age moyen
Hommes	14	11	12	0	23 ans
Femmes	0	0	10	6	39 ans

Tableau n° 1 :

*Caractérisation des statuts familiaux des exploitants maraîchers selon leur sexe.*

## II. Le maraîchage individuel dans les unités domestiques de production :

### 1. Les chefs de famille et le maraîchage :

Cette activité individuelle ne peut donc se comprendre sans considérer le statut familial et social des exploitants qui éclaire en grande partie leurs motivations et leurs objectifs. Au-delà des divergences objectives dans la conduite des exploitations, les maraîchers forment un groupe de petits producteurs qui tous recherchent une certaine autonomie, avant tout financière par rapport aux budgets domestiques gérés par les chefs de famille. Ceci rend compte de la faible présence de chefs de famille dans les rangs des maraîchers.

Evidemment les chiffres semblent contredire cette dernière remarque puisqu'en effet sur les 24 cours comprenant au moins un maraîcher, 12 d'entre elles ont pour exploitant maraîcher le chef de la cour. Mais à y regarder de plus près il s'agit en quelque sorte de chefs de famille « malgré eux ». Ces chefs de famille présentent un profil particulier : pour la plupart ils sont jeunes ayant, à l'exception d'un seul, moins de 35 ans, ou s'agissant pour trois d'entre eux de femmes assez jeunes et récemment veuves. Il s'agit de fait de cours où le précédent chef de famille est mort précocement. C'est alors l'aîné des fils ou plus rarement la veuve qui reprend la gestion de la cour.

	Age moyen du chef de famille	Nombre moyen de maraîchers par cour	Nombre moyen de membres de la cour travaillant sur le jardin du chef de famille
12 Chefs de famille maraîchers	33ans	1,5	2
12 Chefs de famille non maraîchers	46 ans	3	

Tableau n° 2 :

*Éléments de caractérisation des cours dont le chef de famille est exploitant maraîcher.*

On constate que lorsque le chef de famille est exploitant maraîcher cela semble jouer comme un facteur inhibant de la possibilité d'existence et de développement des activités personnelles des autres membres de la cour, et freiner l'émergence d'autres exploitants maraîchers. C'est dans ces 12 cours que le nombre de maraîchers est le plus limité de 1 exploitant (c'est-à-dire le chef de famille lui-même) à 2. Deux facteurs se cumulent pour expliquer ce constat. La première explication est que le chef de famille use de son statut de gestionnaire de la cour et de la main-d'œuvre de la cour pour mobiliser les autres membres de la famille : épouses, petits frères, enfants, sur son propre jardin. Il faut dire qu'alors les revenus du maraîchage sont intégrés dans l'ensemble du budget domestique. Les chefs de famille déclarent utiliser les revenus de leur jardin pour l'ensemble des dépenses familiales, à la différence des autres exploitants maraîchers qui ont un usage strictement personnel de leurs revenus. A cela s'ajoute une seconde explication. Ces cours marquées par la disparition précoce de l'ancien responsable familial, sont structurellement jeunes, c'est-à-dire jeunes dans leur composition, avec un nombre élevé d'enfants encore en bas âge et inactifs. Le rapport entre membres actifs (en âge de travailler sur les champs, et de réaliser un certain nombre de travaux domestiques) et inactifs y est assez défavorable. Ce sont donc des unités de production où la charge de travail pour les jeunes adultes est élevée, leur laissant moins de temps pour se consacrer à des activités personnelles comme le maraîchage.

## 2. Unités familiales de production et activités rémunératrices individuelles :

Il existe de fait des conditions familiales et sociales plus ou moins favorisantes ou au contraire inhibantes pour qu'un individu se lance dans l'activité maraîchère.

Le tableau n°3 révèle à ce niveau des résultats classiques. Les cours qui comprennent le plus d'individus menant une activité maraîchère personnelle, autonome, sont les cours de structure familiale élargie, intégrant plusieurs ménages et un maximum d'individus en âge de travailler. Ainsi toutes les cours qui comptent au moins 3 exploitants maraîchers sont composées de 12 à 25 personnes. C'est également au sein de ces cours que le rapport entre membres actifs et inactifs est le plus favorable, les actifs représentant toujours plus des ¾ de l'ensemble.<sup>2</sup>

Au regard de ces explications, on comprend à l'inverse la faible présence de maraîchers dans certaines cours. On compte dans cette catégorie tout d'abord des unités domestiques de faible dimension de 2 à 5 personnes, où le faible nombre de main d'œuvre ne permet pas à ses membres de se dégager beaucoup de temps pour des activités personnelles. Cela comprend également les cours à la structure familiale jeune avec un rapport actifs/inactifs temporairement défavorable. Ces facteurs se combinent avec les orientations agricoles, principalement le choix des productions commerciales inégalement centrées sur le coton pour expliquer le nombre plus ou moins important de maraîchers recensés par cour.

Les rapports entre temps de travaux collectifs et temps personnel semblent donc se jouer sur un mode sinon conflictuel, du moins concurrentiel. Pour autant les maraîchers, quelles que soient leurs performances économiques, convergent tous vers leur participation au maintien de dépenses familiales et sociales qui rythment la vie rurale. La recherche d'autonomie individuelle à travers le maraîchage est aussi une forme de résistance à la pauvreté qui se marquerait par une absence d'intégration aux échanges sociaux (fiançailles, mariages, funérailles, groupes commensaux) et de plus en plus monétarisés qui structurent la société villageoise.

## III. Les revenus du maraîchage marchand :

### 1. Petits et grands exploitants, des écarts de revenus importants :

Du point de vue financier les revenus nets tirés du maraîchage semblent d'emblée assez modestes, et s'échelonnent de 1.300 à 160.100 F.CFA. (avec 2 exploitants n'ayant eu aucun revenu, pour avoir perdu la totalité de leur production).

<sup>2</sup> Trois unités de production semblent pourtant s'écarter de ces tendances puisqu'elles sont constituées de 13 à 18 individus, où les actifs représentent de 62 à 72 % de l'ensemble des membres de la cour. Or deux d'entre elles n'ont que deux maraîchers et la plus importante n'en comprend qu'un. Il faut alors se pencher sur les productions des grands champs familiaux, et sur les calendriers agricoles pour comprendre la faible présence de maraîchers au sein de ces trois unités. Ce sont en effet ces trois cours qui cultivent les plus grandes superficies de coton, avec des champs de 5 à 13 ha. Or le choix de cette culture commerciale partiellement mécanisée et dont la récolte manuelle s'étale sur les mois de novembre à janvier, entre en concurrence pour les individus avec la conduite d'un jardin maraîcher. Dans les autres cours la culture commerciale principale est le mil, ou bien le mil associé au coton et dans ce cas les superficies de coton restent limitées de 1 à 3 ha. Les maraîchers peuvent alors commencer tôt leur jardin (nettoyage de la parcelle, puis préparation des pépinières et semis) dès le mois de septembre, soucieux en cela de ne pas être confrontés à un problème de manque d'eau compte-tenu des petites dimensions des retenues d'eau.





d'exploitations maraîchères performantes a pour revers la réalité de cours toujours plus ou moins dans le besoin. Il s'agit bien de cours jeunes, où le rapport entre actifs et inactifs est assez défavorable. Cette situation se marque par des pratiques agricoles plutôt extensives sur les grands champs, mais aussi par une recherche de plus de sécurité économique et budgétaire en diversifiant les sources de revenus. Cette stratégie est directement mise en pratique par les chefs de famille de ces cours et l'exploitation maraîchère participe à cet objectif de diversification des activités rémunératrices.

Le maraîchage marchand participe donc à un système général de pluriactivités individuelles, dont il peut être à l'origine (en fournissant les ressources financières nécessaires au démarrage d'autres activités rémunératrices), ou bien n'en être qu'un élément parmi d'autres.

Revenus nets des maraîchers	Nombre d'autres activités rémunératrices individuelles pratiquées par les maraîchers				
	0 Nb. d'exploitants	1 Nb. d'exploitants	2 Nb. d'exploitants	3 Nb. d'exploitants	4 Nb. d'exploitants
saison 98/99					
0 F.CFA	2	0	0	0	0
de 1.300 à 17.000 F.CFA	10	4	10	2	0
de 24.000 à 44.000 F.CFA	7	3	0	0	1
de 56.000 à 88.000 F.CFA	4	4	0	1	0
de 110.000 à 160.000 F.CFA	1	2	2	0	0

**Tableau n° 5 :**  
**Exploitants maraîchers et pluriactivité selon les revenus du maraîchage.**

Le tableau n°5 montre que selon l'importance économique du maraîchage pour les individus, celui-ci s'intègre plus ou moins dans un ensemble d'activités rémunératrices diverses. C'est finalement aux deux extrêmes des performances maraîchères que l'on retrouve les individus les plus diversifiés dans leurs activités. En ce qui concerne les plus bas revenus issus du maraîchage ils concernent des individus qui pour quasiment les 2/3 ont au moins une activité rémunératrice supplémentaire. De la même façon le tableau montre que les grands maraîchers ayant des revenus supérieurs à 80.000 F.CFA mènent également une à deux autres activités rémunératrices. Dans le premier cas la pluri-activité correspond à une forme de résistance aux incertitudes qui pèsent sur les revenus et les budgets en général. La pluriactivité au niveau individuel vise non seulement à ne pas mettre « tous ses œufs dans le même panier », mais aussi à étaler dans le temps les possibilités de revenus monétaires afin de pouvoir répondre au fur et à mesure aux besoins qui se font jour. Différemment la pluri-activité des seconds a pour origine le maraîchage. Ce sont les bénéfices tirés de la vente des légumes qui ont été investis dans une ou plusieurs activités, les principales étant la conduite d'un commerce ou d'un élevage. Dans ce cas, il est intéressant de noter que les bénéfices issus du maraîchage ne sont pas utilisés pour développer l'exploitation maraîchère (par l'achat d'une motopompe, l'extension de la surface jardinée, ou encore la clôture en fils barbelés du jardin). Il reste finalement présent à l'esprit des exploitants que le maraîchage, comme toute activité agricole, est une activité non seulement pénible en termes d'efforts, mais surtout extrêmement aléatoire tant au niveau de la production que de la commercialisation. Trop d'incertitudes pèsent sur les conditions de réussite des exploitations : outre les aléas d'ordre météorologiques, il faut compter d'une part avec les pertes de production consécutives aux divagations du bétail, aux attaques d'insectes, et d'autre part avec les risques de mévente tant les prix sont variables.

## 2. Les motivations des producteurs comme condition de la diffusion du maraîchage :

Le maraîchage tant au niveau de ses revenus qu'au niveau de sa pratique apparaît modeste, du moins limité. Au regard de certains résultats on peut s'interroger sur l'avenir de cette activité, ou du moins sur les conditions actuelles du développement et de l'adoption de cette activité par de nombreux villageois.

Il faut pour cela tenter de saisir l'importance de cette activité moins au niveau économique que social. Cette attention particulière aux individus, à leurs motivations et leur inscription dans les réseaux





